

Responsabilité du fait des produits

La réputation de votre produit est votre atout, et lorsque sa sécurité est mise en doute, c'est toute votre activité qui est remise en cause.

Notre équipe peut vous aider à trouver une solution. Nous avons été impliqués dans la gestion de nombreux litiges à travers dans le monde impliquant des problématiques techniques difficiles et souvent des crises médiatiques.

Si des problèmes inattendus surviennent, si une enquête administrative est initiée... nous savons vous conseiller. Nous traitons également la gestion des risques et le respect de la compliance à l'échelle internationale.

Notre force réside notamment dans notre organisation : nous sommes spécialisés par industrie. Amiante, aviation, automobile, biens de consommation, cosmétiques, équipements industriels, produits agro-alimentaires, produits de santé... nous comprenons les problématiques liées à votre activité.

Expériences représentatives

Contacts

Arthur Dethomas,
Paris

Christine Gateau,
Paris

Christelle Coslin,
Paris

Pratiques

Contentieux

Boeing : défense d'une action intentée par plus de 500 demandeurs à la suite de l'accident d'un avion Flash Airlines en 2004.

Représentation au niveau mondial d'un organisme de certification international dans le cadre d'actions en responsabilité initiées en raison de la certification prétendument fautive accordée au fabricant français d'implants mammaires PIP.

Assistance d'une société européenne spécialisée dans l'agro-alimentaire suite à la décoloration d'étiquettes fabriquées apposées sur des produits alimentaires.

Assistance et représentation d'une société internationale spécialisée en ingénierie dans le cadre d'une procédure d'expertise intentée afin de déterminer les causes de retards constatés dans l'exécution d'un contrat de sous-traitance et de procéder à l'estimation d'éventuels surcoûts.

Assistance d'un laboratoire pharmaceutique dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la défense pan-européenne d'un vaccin blockbuster.

Assistance et représentation d'une société internationale dans le cadre de nombreux différends avec des sous-traitants dans le cadre de la réalisation d'un projet nucléaire d'envergure.

Conseil d'une compagnie d'assurances japonaise dans le cadre de tous les dossiers de responsabilité du fait des produits impliquant les produits distribués par un fabricant mondial de matériel technologique.